

Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

Les moments difficiles.

L'entraide au sein de la parenté selon l'enquête

« Proches et parents »

Catherine BONVALET*, **Dominique MAISON****
avec la collaboration de **Laurent ORTALDA****

* Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France

** Université de Paris X-Nanterre, Paris, France

Actuellement, de nombreuses recherches en démographie et en sociologie de la famille portent sur les familles conjugales, monoparentales ou recomposées, c'est-à-dire sur les cellules familiales constituées par la co-résidence. Les notions souvent mises en avant pour décrire la famille contemporaine sont celles de l'individualisation, de l'autonomie et de la prise de distance par rapport au réseau de parenté (de Singly, 1994). Cette vision de la famille limitée au groupe domestique, provient en partie du fait que la famille, au sens large, n'est pas saisie en tant que telle dans les statistiques. On ne dispose, dans les recensements et les enquêtes de l'INSEE, que de la notion de ménage, et cet outil très performant a fait quelque peu oublier que chaque ménage a une origine, une histoire et qu'il appartient à un groupe familial plus étendu⁽¹⁾.

Les années 1950-1960, qui marquèrent le début de la société de consommation, ont privilégié le ménage, notamment le jeune couple. A cette époque, pour de multiples raisons, économiques mais également idéologiques, on pensait que la famille nucléaire n'avait plus besoin de son réseau de parenté. Ce n'est pas un hasard si, après les années fastes des « trente glorieuses », la famille étendue réapparaît : la crise économique, le chômage, les difficultés d'accès au logement, ont révélé l'importance du soutien de la parenté pour pallier les insuffisances du système économique (Pitrou, 1990). D'autres facteurs ont joué : l'accroissement de la longévité qui entraîne celui de la durée de vie conjugale, l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités par rapport aux générations précédentes. Non seulement les familles de trois, voire quatre générations, sont de plus en plus fréquentes, mais elles ont les moyens d'aider les jeunes à s'insérer dans le monde adulte. Cette perception d'une résurgence de la famille élargie, a conduit à développer de nouveaux instruments d'observation et de nouvelles définitions. L'enquête « Proches et

⁽¹⁾ Notons toutefois que, dans certaines enquêtes et publications récentes de l'INSEE, se manifeste le souci d'appréhender des ensembles familiaux plus larges que celui du ménage, c'est le cas par exemple des enquêtes « *Modes de vie* » (Degenne, Lebeaux, 1991) et « *Aides et relations familiales* ».

parents » - dont nous ferons tout d'abord une brève description⁽²⁾ - prend place dans ce contexte d'un regain de l'intérêt porté aux solidarités intergénérationnelles et aux échanges parcourant les réseaux de parenté⁽³⁾.

Les études récentes sur les allocataires du RMI ou sur les « sans abri », montrent que l'exclusion sociale et la dislocation des liens familiaux sont fortement liées. Dans un contexte de crise de l'emploi, l'impossibilité de mobiliser les solidarités familiales accroît dangereusement le risque de marginalisation sociale. Pouvoir compter sur le soutien actif d'un réseau de parenté est, pour un individu, un atout précieux lorsque vient le temps des difficultés. L'enquête « Proches et parents » fournit à ce sujet des données que nous analyserons ci-dessous.

I - L'enquête « Proches et parents »

Ses objectifs

a) Décrire la famille étendue

Dans cette enquête, réalisée à l'INED en 1990, chaque personne interrogée a joué - selon l'expression consacrée par les anthropologues - le rôle « d'informateur » sur son propre groupe familial. Reprenant un dispositif inauguré par l'enquête « réseau familial » en 1976 (Gokalp, 1978), on a recueilli, sur les ascendants, les descendants, la fratrie, les oncles et tantes d'Ego ainsi que ceux de son conjoint éventuel, des informations concernant l'âge, le lieu de résidence, l'état matrimonial, le nombre d'enfants, la profession et le statut résidentiel (dernière partie du questionnaire intitulée : « *livret familial* »). Grâce à ces données, on peut étudier la diversité familiale à plusieurs niveaux (dimension et composition de la parenté, extension dans l'espace physique et social), ainsi que l'héritabilité des conduites familiales et professionnelles des générations.

Mais, si cette procédure permet de dresser une première géographie statique de la famille, elle n'en donne pas le dynamisme. Quels sont les éléments importants dans cette parenté, les pôles, les repoussoirs, et comment se manifeste l'interaction ? Quelle est la frontière de cette constellation avec d'autres ensembles de relations ? Les deux autres objectifs de l'enquête ont été conçus pour répondre à ces interrogations.

b) Explorer le réseau des affinités

L'ensemble de la parenté que peuvent décrire les individus, est plus étendu que le groupe avec lequel ils entretiennent des relations suivies. Distinguer cette famille

(2) Pour une présentation plus complète, se reporter à Bonvalet et al., 1993.

(3) En France, les enquêtes de Louis Roussel (Roussel, 1976) et de Catherine Gokalp (Gokalp, 1978) avaient ouvert la voie. Le colloque « *Familles et recherches* » (IDEF, 1994) fut l'occasion de faire le point des travaux récents. On en trouvera un bilan dans les communications de C. Attias-Donfut, I. Bertaux-Wiame et A. Muxel, A. Pitrou. Signalons, en outre, une enquête importante actuellement en cours d'analyse : « *Relations entre générations et soutien familial* » (Attias-Donfut, 1993).

« choisie » ou « utile » de la famille « légale » ou « biologique », est l'un des buts importants de l'enquête. D'autre part, pour éviter d'isoler arbitrairement la famille du réseau des autres relations de proximité, ce sont, non seulement les membres de la parenté, mais aussi les *amis*, qui ont été pris en compte. Ce qui permet également de situer la frontière à partir de laquelle d'autres relations se substituent aux rapports familiaux.

Pour explorer ce réseau des relations d'affinité, n'a pas été retenu un critère « objectif » tel que la fréquence des contacts d'Ego avec les membres de son entourage. On a laissé à l'intéressé lui-même le soin de désigner les personnes qu'il considère comme ses « proches » (deuxième partie du questionnaire : « *fiches proches* »). Les travaux préparatoires (entretiens non-directifs) et la pré-enquête avaient montré que les enquêtés n'éprouvaient aucune difficulté à identifier ceux-ci.

c) Etudier les usages sociaux du réseau familial et amical

L'observation des pratiques d'entraide, des transmissions de biens, des échanges de services et d'informations entre amis ou membres de la famille, permet d'évaluer l'efficacité sociale de ces réseaux (première partie du questionnaire : « *questionnaire Ego* »). Elle donne aussi le moyen d'appréhender le rôle d'intermédiaire entre l'individu et la société globale que joue la famille, en favorisant l'intégration des jeunes ou en évitant la marginalisation des plus âgés, des plus fragiles ou de ceux qui sont brutalement confrontés à des difficultés imprévues.

La distinction de deux niveaux d'interrelations qu'opère ce dispositif n'est pas une pétition de principe : liens d'affinité, relations d'entraide ou contacts utilitaires peuvent évidemment se recouper plus ou moins largement (aussi, ont été identifiés parmi les proches, ceux qui sont impliqués dans une ou plusieurs relations d'aide). Cette façon de procéder permet de rendre compte de la complexité de l'univers familial et relationnel. Relativement à l'entraide, on peut ainsi distinguer quatre ensembles :

- les « proches », parents ou amis (décrits dans les « *fiches proches* ») qui ont donné une aide;
- les proches qui n'en n'ont pas donné;
- les parents et amis qui n'ont pas été désignés comme « proches », mais ont néanmoins procuré une aide (enregistrée dans la première partie du questionnaire);
- les parents (décrits dans le « *livret familial* ») qui ne figurent pas parmi les proches et n'ont pas apporté d'aide.

Le questionnaire

La définition même des objectifs de l'enquête, imposait une stratégie à la collecte : énumérer d'emblée la parenté formelle risquait d'avoir un effet de contagion sur la désignation des proches; de même, nommer d'abord les proches pouvait inciter à ne citer ensuite que les aides où ils intervenaient. On a donc, après plusieurs tests, situé en tête du

questionnaire la partie traitant de l'entraide (« questionnaire Ego »), suivie de l'énumération des proches (« fiches proches »), pour terminer par le recensement de la famille étendue (« livret familial »).

L'échantillon

Comme dans la reconstitution des généalogies de trois mille familles réalisée par Jacques Dupâquier pour le XIX^{ème} siècle, on a sélectionné des personnes dont le patronyme commence par TRA, celui-ci ayant l'avantage de donner une répartition spatiale non biaisée⁽⁴⁾. Ainsi a pu être constitué, à partir du minitel, un échantillon représentatif de la population adulte : 1946 personnes ont été enquêtées au cours du second trimestre 1990.

II - La mobilisation du réseau familial dans les moments difficiles

Une précédente publication a exposé des résultats de l'enquête « Proches et parents » concernant l'aide apportée par la famille ou les amis dans les domaines de l'emploi et du logement (Bonvalet et al., 1993).

La présente communication se propose de montrer comment fonctionne l'entraide à l'intérieur du groupe familial lorsque l'un de ses membres (en l'occurrence Ego) est confronté à des difficultés exceptionnelles. Une batterie de questions de l'enquête avait été conçue à cette fin. On demandait d'abord à l'enquêté s'il avait connu des « moments difficiles » et, le cas échéant, d'en donner une brève description (cette qualification était laissée à son initiative, les catégories de moments difficiles présentées dans le tableau 1 et l'annexe 1 ont été constituées par regroupement *a posteriori* des réponses données). Ensuite, il était demandé de désigner la ou les personnes qui avaient éventuellement aidé Ego et le type d'aide procurée à cette occasion. L'enquêté pouvait décrire jusqu'à trois moments difficiles et, pour chacun d'eux, jusqu'à trois personnes lui ayant apporté une aide.

Les moments difficiles

a) Fréquence des moments difficiles

Un peu plus de la moitié des enquêtés (53 %) ont connu⁽⁵⁾ au moins un moment difficile. Cette proportion augmente avec l'âge (figure 1) et l'on peut penser que, puisqu'il

⁽⁴⁾ Toutefois, afin d'éviter une sur-représentation de Vietnamiens et d'Africains, nous avons écarté de l'échantillon les patronymes TRAN H et TRAORE dont la fréquence est très élevée.

⁽⁵⁾ Il faudrait, en toute rigueur, écrire : « déclarent avoir connu... » mais, pour alléger l'expression, ici comme dans la suite du texte, cette précaution de langage sera sous-entendue.

n'était pas fixé de limite temporelle à la remémoration par les enquêtés des moments difficiles, cet accroissement résulte mécaniquement de l'allongement, avec l'âge, de la période que la mémoire peut rétrospectivement prendre en compte. Cet effet reste toutefois limité, car la hausse observée est de faible ampleur (figure 1).

D'une manière générale, le risque « moment difficile » est *fortement lié au sexe*. Tous âges confondus, il affecte 59 % des femmes contre seulement 46 % des hommes. Cette plus forte propension des femmes à déclarer des moments difficiles se manifeste *quel que soit l'âge* (figure 1), le type de ménage ou le statut matrimonial (cf. ci-dessous).

Le type de ménage et l'état matrimonial d'Ego sont des variables très discriminantes. Dans les « familles monoparentales », la fréquence des moment difficiles est particulièrement élevée (84 % des enquêtés), pour les « femmes seules » elle est nettement supérieure à la moyenne (66 %, alors que pour les « hommes seuls » elle n'est plus que de 55 %) et c'est dans les « couples » qu'elle est la plus faible (46 %) (figure 2). En ce qui concerne les familles monoparentales, c'est bien le mode de constitution de ces ménages qui est responsable de l'intensité du phénomène car le divorce y est de loin le moment difficile le plus fréquemment cité (Annexe 1). Dans la catégorie « femmes seules », c'est surtout le veuvage qui doit être incriminé : dans ce type de ménage, la proportion de veuves est élevée (55 %) aussi, le décès d'un proche y vient-il au premier rang des moments difficiles déclarés.

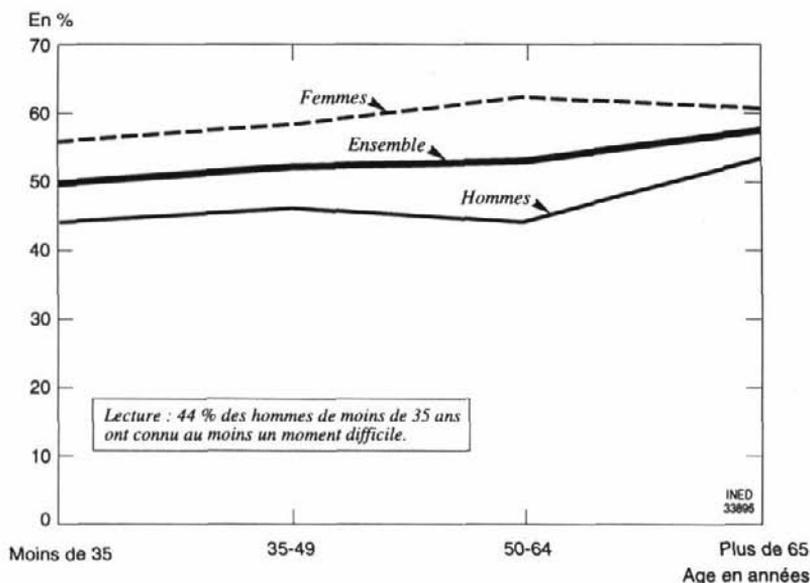


Figure 1 - Proportion d'enquêtés ayant connu au moins un moment difficile selon l'âge et le sexe.

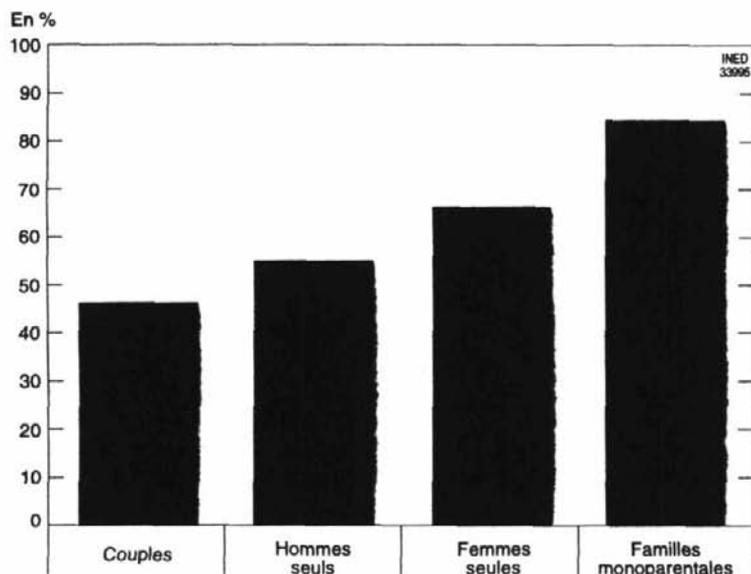


Figure 2 - Proportion d'enquêtés ayant connu au moins un moment difficile selon le type de ménage

Les données selon l'état matrimonial montrent, par ailleurs, que les plus exposés sont bien les divorcés (77 % de moments difficiles) et les personnes en état de veuvage (69 %), loin devant les célibataires (55 %) et les gens mariés (45 %).

La forte proportion de personnes ayant connu au moins un moment difficile dans des types de ménage ou états matrimoniaux dont les femmes constituent l'écrasante majorité (familles monoparentales, veuvage⁽⁶⁾), ne suffit pas à expliquer la différence existant globalement entre hommes et femmes puisque, même parmi les personnes *mariées* (état matrimonial) ou *vivant en couple* (type de ménage), l'occurrence des moments difficiles est *plus élevée chez les femmes* : 47 % contre 40 % pour les hommes dans le premier cas, 50 % contre 43 % dans le second.

b) Nature des moments difficiles

La nature des moments difficiles varie significativement avec l'âge. Lorsque l'on regroupe les réponses en trois grandes catégories de difficultés (selon qu'elles relèvent du

⁽⁶⁾ Dans 86% des familles monoparentales, le parent est une femme; 85% des personnes en état de veuvage sont des femmes.

familial, du social ou du biologique)⁽⁷⁾, il apparaît que ce dernier poste (« décès d'un proche » + « problèmes de santé ») figure déjà au premier rang dans le groupe 35-49 ans, pour finir par concerner presque les deux tiers des personnes de plus de 65 ans (tableau 1). Cette importance des perturbations liées à la mortalité et à la maladie, était déjà apparue à l'occasion d'une question sur les « événements familiaux graves vécus dans l'enfance » dont les résultats ont été donnés dans un article de *Population* (Bonvalet et al., 1993). La famille apparaît, à travers ces résultats, comme un lieu où l'on est très directement et personnellement confronté à la maladie et à la mort.

Les difficultés « sociales » prédominent avant 35 ans, aux âges où l'insertion dans la société est un des enjeux essentiels. Les « problèmes familiaux » culminent à 35-49 ans à cause de l'importance, dans ce groupe d'âges, des perturbations liées aux divorces et séparations; leur fréquence, cependant, reste à tous âges nettement inférieure à celle des troubles d'ordre « biologique » ou « social ».

Parmi les personnes ayant connu au moins un moment difficile, 66 % n'en ont vécu qu'un seul, 23 % en ont vécu deux, 11 % en ont vécu trois. Les personnes qui ont connu plusieurs moments difficiles sont - par rapport à celles qui n'en ont vécu qu'un seul - plus âgées en moyenne, plus souvent des femmes, et appartiennent plus fréquemment aux catégories de ménage « familles monoparentales » et « femmes seules » (annexes 2, 3 et 4).

TABLEAU 1 - REPARTITION PAR GROUPE D'AGES DES ENQUETES AYANT CONNU AU MOINS UN MOMENT DIFFICILE SELON LA NATURE DU PREMIER MOMENT DIFFICILE CITE

Nature du premier moment difficile	moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	tous âges confondus
Problèmes de santé	15	21	22	32	22
Décès d'un proche	11	16	28	30	21
<i>Perturbation "biologique"</i>	26	37	50	62	43
Difficultés pécuniaires	20	16	16	9	15
Chômage	23	12	8	5	12
Problème de logement	9	4	4	4	5
Problème professionnel	2	4	4	6	4
<i>Difficultés "sociales"</i>	54	36	32	24	36
Divorce ou séparation	13	20	12	6	13
Problème familial	4	5	3	5	5
<i>Problèmes familiaux</i>	17	25	15	11	18
Autre	3	2	3	3	3
Ensemble*	100	100	100	100	100

* A l'exclusion des sous-totaux.

(7) Cette partition ne suppose pas que soit postulée une indépendance absolue entre ces ordres de faits (ainsi, par exemple, certains décès ou maladies peuvent avoir une étiologie où le familial et le social ont joué un rôle), elle ne fait que respecter la lettre de ce qui a été énoncé par les enquêtés.

Le réseau d'entraide

a) Importance de l'aide

Lors du premier moment difficile⁽⁸⁾, une forte majorité des enquêtés concernés (70 %) ont reçu une aide de leur entourage (parents ou amis). Cette proportion varie de manière importante selon le sexe, l'âge, le type de ménage, la catégorie sociale. L'âge et le type de ménage, en particulier, sont des variables très discriminantes. Les jeunes (moins de 35 ans) sont nettement plus aidés (à 82 %) que les enquêtés qui ont dépassé la cinquantaine (62 % des 50-64 ans, 61 % des 65 ans et plus), les 35 et 50 ans sont en position intermédiaire (72 %). Concernant la forme du ménage, les hommes seuls sont, en cas de difficulté, beaucoup moins souvent secourus (à 56 %) que les couples (70 %), les femmes seules (69 %), les familles monoparentales (79 %). Il importe de noter que ces deux derniers types de ménage, que l'on pourrait supposer souffrir d'un certain isolement, ne sont, sur le plan de l'entraide « d'urgence », nullement désavantagés au regard des couples - le score élevé des familles monoparentales est, à ce point de vue, remarquable. Les PCS « cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures » et « professions intermédiaires » bénéficient d'un plus large soutien (avec une même proportion de 76 % de personnes aidées) que les « ouvriers » (62 %) et les « artisans et commerçants » (65 %). L'écart inusité qu'on observe ici entre les « ouvriers » et les « employés » (71 %), vient probablement de la forte féminisation de cette dernière PCS car, globalement, les femmes sont plus souvent aidées (à 75 %) que les hommes (62 %)⁽⁹⁾.

On peut, d'autre part, observer comment varie, selon les mêmes facteurs, l'aptitude à élargir le réseau d'entraide mobilisé puisque les données de l'enquête nous permettent de savoir qui a bénéficié du soutien de plusieurs personnes. Lors du premier moment difficile, *parmi les enquêtés ayant été aidés*, 45 % des femmes ont reçu l'assistance d'au moins deux personnes contre 38 % seulement des hommes⁽¹⁰⁾. Cette différence n'est pas imputable à la différence de structure par âge - plus « vieille » chez les femmes - puisqu'il apparaît que la proportion d'enquêtés ayant été aidés par deux personnes ou plus décroît sensiblement avec l'âge, de 50 % chez les plus jeunes (moins de 35 ans) à 33 % chez les

(8) « Premier moment difficile » ne renvoie pas ici à une antériorité chronologique ni à un classement par ordre d'importance des moments difficiles. Il s'agit, soit du seul moment difficile vécu par Ego, soit, s'il en a connu plusieurs, de celui qu'il a décrit en premier lieu, sachant que l'ordre de cet énoncé était laissé à son initiative, aucune consigne de classement chronologique ou autre n'étant donnée par l'enquêteur.

A mesure qu'augmentent le nombre de moments difficiles et le nombre de personnes ayant donné une aide (rappelons qu'Ego pouvait décrire jusqu'à trois moments difficiles et pour chacun d'eux jusqu'à trois personnes ayant aidé), se multiplie aussi le nombre de sous-ensembles qui pourraient être distingués, à la fois en fonction du nombre de moments difficiles et du nombre de personnes ayant aidé. En raison de la faiblesse des effectifs concernés, une telle décomposition ne pourrait donner de résultats statistiquement significatifs, aussi était-il nécessaire de conserver un niveau suffisant d'agrégation des données. Les résultats ainsi obtenus sont assez contrastés pour que cette contrainte ne soit pas de nature à interdire leur interprétation.

(9) Les « agriculteurs » et « sans profession » ont été exclus de la comparaison, les valeurs obtenues n'étant pas statistiquement significatives en raison de la faiblesse des effectifs.

(10) Toutes les proportions figurant dans la suite du paragraphe rapportent, pour chaque catégorie considérée, le nombre des enquêtés qui ont été aidés par deux personnes au moins au nombre de ceux qui ont été aidés par une personne au moins.

plus vieux (65 ans et plus) en passant par 45 % chez les 35-49 ans et 39 % chez les 50-64 ans. Selon le type de ménage, cette proportion va de 52 % dans les familles monoparentales à 35 % seulement chez les hommes seuls, les couples et les femmes seules se situant au même niveau (41 % et 43 %). Les cadres supérieurs et professions intellectuelles réussissent mieux que les autres PCS à mobiliser un plus large réseau de solidarité : 53 % de ceux qui sont aidés l'ont été par au moins deux personnes, alors que chez les ouvriers et employés cette proportion tombe à 34 % et 39 %. Chez les artisans et commerçants et les professions intermédiaires elle est de même grandeur (47 % et 48 %).

b) Structure de l'entraide

La proportion des personnes ayant reçu une aide passe de 70 % lors du premier moment difficile, à 66 % lors du deuxième et 64 % lors du troisième. La contribution des diverses catégories de donneurs d'aide change notablement lorsqu'augmente le nombre de moments difficiles vécus par Ego. Le recours à l'aide extra-familiale ne varie guère, mais il n'en va pas de même de la provenance des aides au sein de la parenté : le poids des parents se réduit rapidement cependant qu'augmente celui de tous les autres membres de la famille (tableau 2).

TABLEAU 2 - PREMIERE PERSONNE AYANT AIDE LES ENQUETES QUI ONT CONNU AU MOINS UN, DEUX OU TROIS MOMENTS DIFFICILES (en %)

Lien avec Ego	Au moins un moment difficile	Au moins deux moments difficiles	Trois moments difficiles
Hors parenté	26	25	28
Parentèle	74	75	72
<i>dont :</i> père, mère	40	28	10
<i>fratrie</i>	12	16	17
<i>conjoint</i>	7	7	12
<i>enfants</i>	7	12	19
<i>autres parents</i>	8	12	14

Lecture : Pour 16 % des enquêtés ayant reçu une aide lors du deuxième moment difficile, la première personne qui a aidé est un frère ou une soeur.

Au cours du premier moment difficile, 57 % de ceux qui ont bénéficié d'une aide l'ont reçue d'une seule personne, 28 % de deux personnes, 15 % de trois personnes. La configuration du réseau d'entraide mobilisé varie considérablement lorsqu'il s'élargit d'une à trois personnes (tableau 3). Le poids des personnes étrangères à la famille augmente, ainsi que celui de la fratrie, des parents éloignés et des enfants, la part des parents (père, mère) et des conjoints diminue. Ainsi, il apparaît que les enquêtés qui parviennent à mobiliser un plus large réseau d'entraide le font, d'une part en l'étendant au-delà des frontières de la famille et, d'autre part, à l'intérieur de celle-ci, en allant du plus proche au plus lointain ou en sollicitant plus largement la solidarité collatérale (fratrie, autres parents). Or, cette dernière n'est pas également accessible à tous, comme le suggère un autre résultat de l'enquête présenté dans une précédente publication (Bonvalet et al.,

1993), où il apparaît que les inimitiés intra-familiales sont plus fréquentes sur l'axe horizontal que sur l'axe vertical de la parenté.

TABLEAU 3 - TYPE DE PERSONNE QUI AIDE (SELON LE RANG DE L'AIDE)
LORS DU PREMIER MOMENT DIFFICILE (en %)

Lien avec Ego	1ère personne ayant aidé	2ème personne ayant aidé	3ème personne ayant aidé
Hors parenté	26	29	39
Parentèle	74	71	61
dont : père, mère	40	32	12
fratrie	12	17	24
conjoint	7	3	3
enfants	7	7	10
autres parents	8	12	12

Lecture : pour 17 % des enquêtés ayant été aidés au moins deux fois, la deuxième personne qui aide est un frère ou une soeur.

Observons, à présent, à propos du premier moment difficile et du premier donneur d'aide, comment agissent certaines variables : sexe, âge, forme du ménage. Les hommes ont, plus que les femmes, tendance à rechercher assistance à l'extérieur du cercle de parenté (ou encore - autre façon de voir la même chose - les femmes, parce qu'elles réussissent mieux à mobiliser leur entourage familial, sont moins enclines à solliciter d'autres personnes) (tableau 4). Par contre, on ne note pas de différence significative entre les deux sexes quant à la structure de la provenance de l'aide familiale.

TABLEAU 4 - PREMIERE PERSONNE AYANT AIDE LORS DU PREMIER MOMENT DIFFICILE SELON LE SEXE DE LA PERSONNE QUI A REÇU CETTE AIDE (en %)

Lien avec Ego	Sexe d'Ego	
	Femme	Homme
Hors parenté	24	30
Parentèle	76	70
dont : père, mère	42	38
fratrie	12	12
conjoint	7	6
enfants	7	6
autres parents	8	8

Lecture : pour 7 % des enquêtés de sexe féminin ayant été aidés au moins une fois, la première personne qui a donné une aide est un conjoint.

Le croisement avec l'âge des enquêtés montre que le recours à l'aide extra-familiale est maximum entre 35 et 65 ans (tableau 5). On remarquera qu'il est plus faible avant 35 ans qu'après 65 ans, ceci en raison de la très forte implication des parents (père, mère) dans l'aide procurée aux moins de 35 ans. On voit, d'autre part - ce qui est dans l'ordre des choses - diminuer avec l'âge l'apport des parents et des conjoints et augmenter celui des

enfants. Après 35 ans, les fratries et parents plus éloignés se maintiennent au même niveau d'intervention.

TABEAU 5 - PREMIERE PERSONNE AYANT AIDE LORS DU PREMIER MOMENT
DIFFICILE SELON L'AGE DE LA PERSONNE QUI A REÇU CETTE AIDE (en %)

Lien avec Ego	Age d'Ego			
	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
Hors parenté	19	30	31	25
Parentèle	81	70	69	75
dont : père, mère	61	39	28	27
fratrie	9	13	13	13
conjoint	7	8	7	5
enfants	0	1	10	20
autres parents	4	9	11	10

Lecture : pour 20 % des enquêtés de 65 ans et plus ayant été aidés au moins une fois, la première personne qui a donné une aide est un enfant.

Les couples font moins souvent appel à l'aide extra-familiale que les autres types de ménages, probablement parce qu'ils disposent, par l'alliance, d'une parenté plus étoffée. Pour ce qui est de la solidarité familiale, les différences essentielles ont trait aux conjoints et aux enfants. La contribution des conjoints est naturellement plus élevée chez ceux qui vivent en couple, mais on notera avec intérêt qu'elle n'est pas totalement absente dans les familles monoparentales et les ménages de femmes seules. L'aide apportée par les enfants est plus importante chez les « femmes seules » où, nous l'avons vu, la proportion de veuves et de personnes âgées est importante.

TABEAU 6 - PREMIERE PERSONNE AYANT AIDE LORS DU PREMIER MOMENT DIFFICILE
SELON LE TYPE DE MENAGE DE LA PERSONNE QUI A REÇU CETTE AIDE (en %)

Lien avec Ego	Type de ménage d'Ego		
	Couple	Femme seule	Famille monoparentale
Hors parenté	24	30	30
Parentèle	76	70	70
dont : père, mère	43	37	41
fratrie	9	13	13
conjoint	10	2	3
enfants	4	14	8
autres parents	10	4	5

N.B. : La catégorie « hommes seuls » n'a pas été retenue ici, les valeurs obtenues n'étant pas statistiquement significatives en raison de la faiblesse de ses effectifs.

Lecture : pour 43 % des enquêtés vivant en couple et ayant été aidés au moins une fois, la première personne qui a donné une aide est le père ou la mère.

Conclusion

L'adversité n'est pas chose également partagée, certaines catégories d'individus sont plus souvent frappées que d'autres par des difficultés exceptionnelles (les « coups durs » de la langue populaire, que nous avons nommés « moments difficiles »). L'aide procurée alors par des proches (parents ou amis) corrige en partie ces irrégularités. Ainsi, parmi les plus exposés, figurent aussi ceux qui sont le mieux secourus (les femmes, les familles monoparentales).

Globalement, une forte majorité d'enquêtés ont reçu une aide de leur entourage dans les moments difficiles. Les mieux pourvus sont les femmes, les jeunes, les familles monoparentales, les cadres supérieurs et professions intellectuelles. Les moins avantagés sont les vieux, les hommes seuls, les ouvriers. Ces résultats incitent à porter un jugement nuancé sur les effets sociaux des réseaux d'entraide. Ils ne font pas que renforcer les inégalités, comme le suggèrent les différences observées entre PCS. Le soutien de l'entourage contribue aussi à l'insertion sociale des jeunes, à la protection de situations familiales fragiles (familles monoparentales, femmes seules).

La plus grande part de cette aide provient de l'intérieur de la famille, mais la contribution des amis n'est nullement négligeable. Si les parents (pères, mères) sont mobilisés en premier lieu, dès que le besoin d'assistance augmente, le cercle de la solidarité familiale s'élargit bien au-delà de ce seul degré de parenté.

La famille joue en fait un rôle d'assurance, elle constitue « un capital » de relations et de ressources affectives et matérielles, une réserve à laquelle beaucoup peuvent avoir recours à tout instant, notamment dans les moments difficiles (divorce, chômage, problème de santé, décès d'un proche...). Comme l'a résumé Philippe Ariès dans la postface d'un livre de Richard Sennett (Sennett, 1980) : « La famille ainsi élargie aux dimensions d'un réseau familial retrouve même sa fonction économique qu'elle avait perdue au XIX^e siècle, elle la récupère (...) grâce à « l'économie souterraine », curieuse combinaison d'anarchisme et de tradition ».

Annexes

ANNEXE 1 - REPARTITION PAR TYPE DE MENAGE DES ENQUETES AYANT CONNU AU MOINS UN MOMENT DIFFICILE, SELON LA NATURE DU PREMIER MOMENT DIFFICILE CITE

Nature du premier moment difficile	Hommes seuls	Femmes seules	Couples	Familles mono-parentales
Problème de santé	14	23	24	12
Décès d'un proche	17	29	18	20
Problème "biologique"	31	52	42	32
Difficultés pécuniaires	18	14	17	10
Chômage	17	9	15	5
Problème de logement	9	2	6	4
Difficultés professionnelles	3	3	5	4
Difficultés "sociales"	47	28	43	23
Divorce ou séparation	20	12	7	40
Problème familial	1	7	5	2
Troubles familiaux	21	19	12	42
Autre	1	1	3	3
Ensemble*	100	100	100	100

* A l'exclusion des sous-totaux.

ANNEXE 2 - REPARTITION PAR AGE DES ENQUETES AYANT CONNU AU MOINS UN, DEUX OU TROIS MOMENTS DIFFICILES

Age	Au moins un moment difficile	Au moins deux moments difficiles	Trois moments difficiles
Moins de 35 ans	25	22	17
35-49 ans	28	26	18
50-64 ans	24	26	33
65 ans et plus	23	26	32
Ensemble	100	100	100

ANNEXE 3 - REPARTITION PAR SEXE DES ENQUETES AYANT CONNU AU MOINS UN, DEUX OU TROIS MOMENTS DIFFICILES

Sexe	Au moins un moment difficile	Au moins deux moments difficiles	Trois moments difficiles
Femmes	60	65	68
Hommes	40	35	32
Ensemble	100	100	100

ANNEXE 4 - REPARTITION PAR TYPE DE MENAGE DES ENQUETES AYANT
CONNU AU MOINS UN, DEUX OU TROIS MOMENTS DIFFICILES

Type de ménage	Au moins un moment difficile	Au moins deux moments difficiles	Trois moments difficiles
Couples	58	50	47
Familles monoparentales	12	15	18
Femmes seules	18	23	25
Hommes seuls	9	9	7
Autres	3	3	3
Ensemble	100	100	100

REFERENCES CITEES DANS LE TEXTE

- ATTIAS-DONFUT Claudine. « Solidarités familiales, solidarités entre générations », *Solidarité santé, Etudes statistiques*, n° 4, 1993, pp. 99-104.
- BERTAUX-WIAME Isabelle, MUXEL Anne. « Transmissions familiales : territoires imaginaires, échanges symboliques et inscription sociale », communication au colloque *Familles et Recherche*, IDEF, Paris, 1994.
- BONVALET Catherine, MAISON Dominique, LE BRAS Hervé, CHARLES Lionel. « Proches et parents », *Population*, n° 1, 1993, pp. 83-110.
- DEGENNE Alain, LEBEAUX Marie. « L'entraide entre les ménages : un facteur d'inégalité sociale ? », *Sociétés contemporaines*, n° 8, 1991, pp. 21-42.
- GOKALP Catherine. « Le réseau familial », *Population*, n° 6, 1978.
- ROUSSEL Louis. *La famille après le mariage des enfants*, Paris, INED-PUF, 1976.
- PITROU Agnès. *Les solidarités familiales : vivre sans familles*, Toulouse, Privat 1992, 235 p.
- SENNETT Richard. *La famille contre la ville*, Paris, Éditions Recherches, 1980, 233 p.
- de SINGLY François. *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 1993, 128 p.